



Prix de vente	Habitation / Terrain
Jusqu'à 50 000€	4 000€ TTC
De 50 001 à 75 000€	6 000€ TTC
De 75 001 à 100 000€	7 000€ TTC
De 100 001 à 125 000€	8 000€ TTC
De 125 001 à 150 000€	9 000€ TTC
De 150 001 à 175 000€	10 000€ TTC
De 175 001 à 200 000€	11 000€ TTC
De 200 001 à 225 000€	12 000€ TTC
De 225 001 à 250 000€	13 000€ TTC
De 250 001 à 275 000€	14 000€ TTC
De 275 001 à 300 000€	15 000€ TTC
De 300 001 à 350 000€	16 000€ TTC
De 350 001 à 399 999€	17 000€ TTC
De 400 000 et plus	5% TTC

#### Si l'ensemble des prestations n'étaient pas à réaliser à la signature du mandat de vente :

- Pour un prix de vente entre 0 et 99 999€ : honoraires forfaitaires de 4 000€ TTC
- Pour un prix de vente de 100 000€ à 200 000€ : honoraires forfaitaires de 6 000€ TTC
- Pour un prix de 200 001€ et plus : honoraires forfaitaires à 7 000€ TTC

Nos 15 engagements du mandat exclusif		
Estimer votre bien et réaliser une étude comparative de marché, en référence au marché local		
Vous aidez à la constitution du dossier administratif de vente		
Élaborer votre Plan d'Action Réussite		
Diffuser votre bien dans le Réseau National ORPI		
Diffuser votre bien sur le site www.orpi.com		
Optimiser sa communication via notre Pack Web Réussite		
Réaliser des actions publicitaires de proximité		
Poser le panneau ORPI « A vendre », avec votre accord		
Réaliser un reportage photos en HD		
Afficher votre bien dans la vitrine dynamique de l'agence		
Mettre en valeur votre bien grâce à la visite virtuelle		
Vérifier les motivations, la solvabilité et l'identité de chaque acquéreur potentiel avant de l'accompagner en visite de votre bien		
Rédiger le compromis de vente en agence		
Aider votre futur acquéreur dans l'ensemble de ses démarches, notamment celles liées à son financement		
S'engager à être votre seul interlocuteur pour le réseau ORPI, de la mise en vente jusqu'à la signature de l'acte notarié.		

Estimation	Prix HT*	Prix TTC*
Tarification des honoraires (Vacation horaire)	125€	150€

<sup>\*</sup> T.V.A : 20 %

#### Honoraires au 9 septembre 2022

### Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 Juillet 1989	Honoraires TTC Bailleur	Honoraires TTC Locataire
Entremise	OFFERTS	/
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail (superficie inférieur à 60m²)	7€ TTC / m² de surface habitable	7€ TTC / m² de surface habitable
Visite constitution du dossier, rédaction du bail (superficie comprise entre 60 et 100m²)	6€ TTC / m² de surface habitable	6€ TTC / m² de surface habitable
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail (superficie supérieure à 100m²)	5€ TTC / m² de surface habitable	5€ TTC / m² de surface habitable
Etat des lieux location vide	3€ TTC / m² de surface habitable	3€ TTC / m² de surface habitable
Etat des lieux location meublée	3€ TTC / m² de surface habitable	3€ TTC / m² de surface habitable
Rédaction unique du bail	170€ TTC	/
Rédaction avenant au bail	125€ TTC	/

## Honoraires de gestion

Prestation de gestion	Honoraires TTC Bailleur	
Gestion Immobilière	6% des encaissements	
Assurance LI/DI/PJ	2.35% du montant des loyers collectés	
Frais Administratifs	Offert	
Frais d'entremise	Offert	
Aide à la déclaration fiscale	50 € TTC	
Suivi de travaux inférieur à 500 € HT dans le cadre de la gestion	Offert	
Suivi de travaux supérieur à 500 € HT dans le cadre de la gestion	1,5 % sur le montant des travaux	
Modification de bail	5€/m²	
Vacations horaires sur demande expresse du bailleur Exemple : Représentation aux réunions de copropriété,	50 € TTC/Heure	
Réalisation de devis pour les diagnostics Immobiliers	Offert	
Pré état des lieux de sortie	Offert	



# BAREME COMMERCES ET ENTREPRISES

# Honoraires professionnels HT (TVA 20%) - 2020

NEGOCIATION		LOCATION
VENTE:		
Locaux Commerciaux Professio Locaux Industriels – Immeubles Sur prix de vente à la charge de Prix de vente	de rapports - Terrains	Locaux Commerciaux ou professionnels et baux précaires :  Honoraires en partage preneur – bailleur selon conditions du mandat*
Inférieur à 50 000€ De 50 000€ à 100 000€ De 100 001€ à 300 000€ De 300 001€ à 500 000€ Supérieur à 500 000€	7,5% 7% 6% 5,5% 5%	12% du loyer annuel HT et HC à la charge du Bailleur 12% du loyer annuel HT et HC à la charge du Preneur avec un minimum de 2 000€ HT
CESSION:		ESTIMATION COMMERCIALE
Fonds de Commerce – Cession d'actions – Droit au Bail Sur prix de vente à la charge de		Locaux jusqu'à 200m² : 350€ HT Locaux au-delà de 200m² : suivant devis
Prix de Cession	Honoraires HT	ETAT DES LIEUX
Inférieur à 50 000€  De 50 001€ à 150 000€  De 150 001€ à 300 000€  De 300 001€ à 500 000€  Supérieur à 500 000€	Forfait 4 500€ 7% 6% 5,5% 5%	Locaux jusqu'à 200m² : 300€ HT  Locaux au-delà de 200m² : 2€ HT/m²  REDACTION D'ACTE  Bail commercial – bail Professionnel : A charge acquéreur* : 950€ HT
*: sauf convention contraire au	mandat	GESTION  3,50% HT des encaissements HT

Tarif garantie 1 an à compter de la date de signature du mandat

Honoraires au 04 Août 2020